

FICHE MISSION

Intitulé de la mission

Participer à la lutte contre la fracture numérique

Objectif de la mission

L'accès équitable aux ressources numériques est loin d'être universel. En s'engageant dans cette mission, le volontaire a pour objectif de promouvoir l'inclusion numérique auprès des jeunes, en leur fournissant les compétences, les méthodes et les ressources nécessaires pour les accompagner dans un monde de plus en plus numérique.

Thématique (axe *) principale de la mission

Education pour tous

À quel objectif d'intérêt général répond-elle ? (objectif de citoyenneté, intérêt sociétal et non intérêt pour l'établissement, le volontaire ou toute autre structure du réseau)

Le projet vise à réduire les inégalités d'accès aux ressources et opportunités numériques, contribuant ainsi à lutter contre l'exclusion sociale et la fracture numérique. En sensibilisant les jeunes aux enjeux de l'inclusion numérique et en les aidant à devenir des utilisateurs avertis et responsables des technologies numériques, le projet contribue à promouvoir la citoyenneté numérique.

Quelles pourraient être les activités confiées aux volontaires ?

Le volontaire, sous la responsabilité du tuteur et de l'équipe éducative, contribuera à mettre en œuvre différentes actions, dans le but de saisir les enjeux et les risques du numérique :

- Animer des sessions de sensibilisation dans les classes, mais aussi auprès de l'équipe éducative : risques des réseaux sociaux, frisure de sobriété numérique, cyberharcèlement
- Fournir un soutien individuel aux jeunes ayant des besoins particuliers en matière d'inclusion numérique.
- Sur le site internet de l'établissement, mettre à disposition des ressources éducatives et des outils pratiques, possibilité de mettre en place une web-radio.

En quoi cette mission complètera, sans s'y substituer, les actions assurées par les salariés de la structure ?

Le volontaire complètera les actions des salariés de la structure en offrant une approche plus personnalisée, en stimulant l'innovation et en élargissant l'impact des outils existants en matière d'inclusion numérique. Il est l'ouverture aux nouvelles technologies et la réponse aux besoins des jeunes.

En quoi la mission est-elle accessible à tous les jeunes ?

Accessible à tous les jeunes de 18 ans, sans condition de diplôme.

Le volontaire doit avoir une appétence pour le numérique, aimer le contact avec les jeunes, avec une approche ludique et pédagogique.

De quelle aide : support/référent au national ou en territoires /formation.... peut bénéficier soit le tuteur, soit le volontaire pour la mise en œuvre de cette mission ?

[France Numérique Ensemble \(anct.gouv.fr\)](http://anct.gouv.fr)

Il peut se rapprocher des référents numériques de son quartier ou de sa ville, mais également du référent numérique de la direction diocésaine locale, si celle-ci en est pourvue.

A quel grand programme « officiel » , objectif, priorité de l'Enseignement catholique ... cette mission peut - elle s'intégrer ? A quel objectif de l'EC cette mission répond-elle ?

Cette mission d'inclusion numérique peut s'intégrer aux objectifs de l'Enseignement catholique visant à promouvoir une éducation intégrale, un épanouissement de chacun, une solidarité universelle et une justice sociale.